

PROGRAMME DE FORMATION
URB02 – urbanisme (niveau 2)
Maitriser le PLUi : l'atout caché du bon agent immobilier

Modalités de mise en œuvre : stage en présentiel

Public visé par la formation et prérequis nécessaires pour suivre l'action :

Public : Les professionnels de l'immobilier relevant de la loi Hoguet

Prérequis : Idéalement, avoir suivi la formation « Urbanisme module 1 »

Modalité d'accès à la formation :

Bulletin d'inscription

Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de son secteur et améliorer sa démarche professionnelle

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le rôle et l'importance de l'urbanisme (rappel des fondamentaux)
- Connaître les évolutions législatives et réglementaires
- Analyser et appliquer le PLUi à son activité quotidienne

Contenu et programme de la formation :

Rappel des bases théoriques et des règles d'urbanisme

Maîtriser les différents documents et outils opérationnels

Découverte du PLUi : les effets leviers pour l'agent immobilier et ses clients (déontologie & devoir de conseil)

Encadrement de la formation :

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini

Qualité du ou des formateurs :

Les intervenant(e)s ont été sélectionné(e)s dans le cadre d'un processus qualité spécifique.

Ils/elles possèdent une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, ils/elles ont suivi une formation en lien avec la thématique qu'ils/elles enseignent et ils/elles sont reconnu(e)s pour leurs expertises pédagogiques

Moyens et méthodes pédagogiques :

Partage d'expériences, exercices de découverte et d'analyse, exercices pratiques d'approfondissement, apport théorique, tests et autodiagnostic

Suivi, évaluation de la formation:

QCM ou étude de cas/mise en situation

Validation et sanction de la formation :

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée : 1 jour, soit 7 heures

Horaires prévisionnels : 8h30-12h00 / 13h30- 17h30

Lieu et moyens techniques :

La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : entre 4 et 12 stagiaires